

Règlement des compétitions par quatre en gré à gré

Date des rencontres :

C'est au capitaine de l'équipe qui reçoit de prendre, normalement, l'initiative de contacter le capitaine de l'autre équipe. Le plus tôt est le mieux (Si le téléphone est manquant, appeler le Président du club concerné).

Un choix de trois dates au moins doit être proposé pour la rencontre. Ces dates doivent correspondre à des jours différents de la semaine. Tenir compte du fait qu'en dehors des Seniors, il peut vous être demandé de jouer le soir.

En cas de désaccord, la **date limite devient date obligatoire**.

Si le désaccord subsiste, les présidents de club sont les premiers désignés pour intervenir et user de leur autorité pour concilier les parties. Le responsable de la compétition ou le Directeur des compétitions peut aussi être appelé en cas d'extrême litige.

Par contre, il n'est pas obligatoire de jouer les matches dans l'ordre des tours. La seule obligation est de respecter les dates limites. Il sera possible de les dépasser **avec l'accord exprès du responsable de la compétition** mais la **date du dernier match, elle, reste impérative**.

Lieu des rencontres :

C'est sur l'équipe qui reçoit que repose l'organisation du match (fourniture de feuilles de prévision, cartes, salle, ...).

C'est elle qui en assume les frais sauf si les deux équipes se sont mises d'accord pour se rencontrer à mi-chemin (solution qui peut être imposée dès que la distance dépasse 80 km *entre clubs de Licence*). Dans ce cas, les frais liés à l'organisation (location de la salle, cartes, ...) sont partagés.

Modification d'une équipe :

Toute modification dans la composition d'une équipe **sera subordonnée** avant rencontre à l'acceptation du responsable de la compétition.

Modalités des rencontres :

Traditionnellement en Picardie, l'équipe qui reçoit organise un "casse croûte" pour les deux équipes. Si elle ne désire pas organiser cet "en cas", elle doit en avertir l'autre équipe.

La feuille de match est à envoyer par le gagnant dès la fin du match.

Problème pendant la rencontre :

Si un problème se pose pendant la rencontre, éviter les éclats de voix, rester courtois. *Appeler immédiatement dans l'ordre : votre le responsable de cette compétition, à défaut de ne pas pouvoir le contacter le (06 07 73 04 32), à défaut (06 64 34 91 43), remplir complètement la feuille de litige (*) et indiquer au dos de la feuille de match les circonstances du problème, explications de chaque camp et déroulement de la donne.*

Envoyer au Directeur des Compétition (**) la feuille de match, la feuille des litiges, les feuilles de prévisions des deux camps.

Une réponse vous sera obligatoirement fournie.

(*) Feuille de litige au dos de ce document.

(**) **BOQUILLION PATRICE, BOITE 5 CIDEX 267, 60480 FONTAINE ST LUCIEN.**

FORMULAIRE DE LITIGE

Date :

Heure :

Ce formulaire doit être utilisé à chaque fois qu'un problème ou une irrégularité est faite en match par 4 en gré à gré.

Le formulaire sera examiné et une réponse sera toujours donnée aux capitaines.

COMPÉTITION :

Paire NS

Nord : I.V. :

Sud : I.V. :

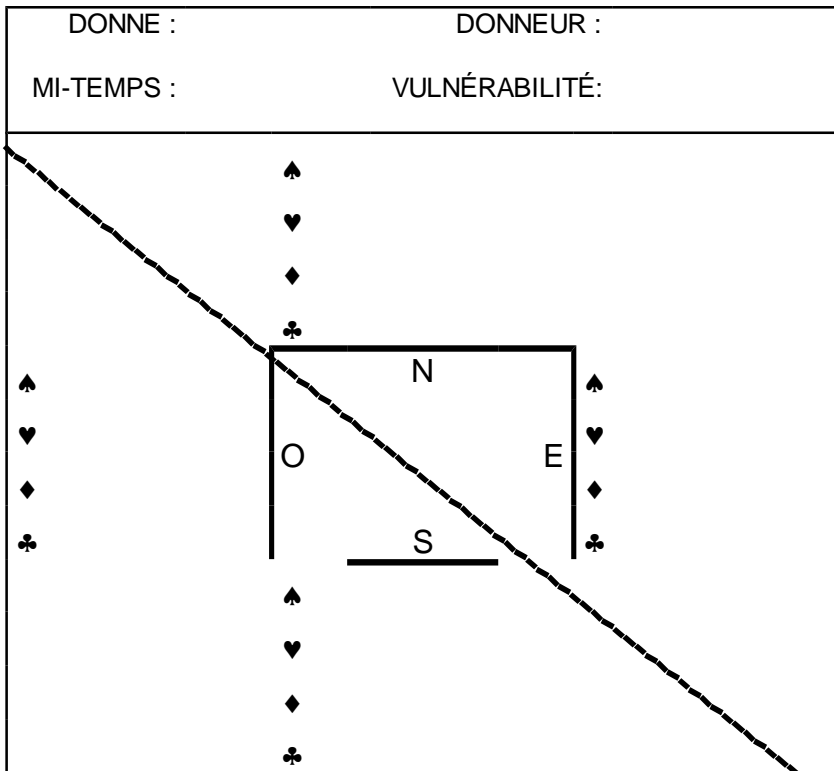
TOUR :

Est : I.V. :

Match entre (capitaines) :

Paire EO

Ouest : I.V. :



ENCHÈRES :

N	E	S	O

CARTES (Encercler l'ENTAME) :

NOM de l'arbitre contacté :

CONTRAT FINAL :

JOUÉ PAR :

DÉCISION DE L'ARBITRE :

Résultat :

Résultat à l'autre table :

Contrat Final :

Joué par :

Résultat :

NE PAS OUBLIER DE REMPLIR LE DOS DE LA FEUILLE DE MATCH

Signature des capitaines

Déroulement et commentaires par les 2 camps :